

Les « bibliothèques numériques » peuvent-elles être des bibliothèques ?

Coordonné par
FABRICE PAPY

La « bibliothèque numérique » représente une expression technique qu'Internet et le Web ont rapidement banalisée. Pour preuve, les millions de pages Web que la plupart des moteurs de recherches généralistes appartiennent à ce terme, ou à son équivalent anglais *digital library*. Cette présence banalisée introduit une compréhension superficielle d'une expression qui relie pourtant deux mondes dont les complexités respectives sont indéniables : d'une part celui de la bibliothèque et d'autre part celui de l'informatique étendu aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La bibliothèque renvoie ainsi à des problématiques voire des missions reconnues de pérennisation, de patrimoine, de diffusion, d'organisation, d'accessibilité, de partage, de conservation, d'usage, etc. Plus que jamais, elle constitue un univers dense, riche et complexe. Le premier rapport mondial de l'Unesco la place au cœur des enjeux économiques liés au nouveau paradigme de l'information, depuis l'avènement de l'ère numérique et la récente émergence de la Société de l'Information et de la Connaissance. Enfin, c'est toute l'ingénierie informatique et le vaste domaine des TIC qui sont contenus dans la modeste position adjectivale du mot numérique. Ces deux univers qui déterminent des savoirs et des savoirs-faire considérables sont demeurés relativement disjoints jusqu'au déploiement massif des TIC et la déferlante Internet. Ils sont aujourd'hui étroitement mêlés du fait des initiatives techno-industrielles et des politiques gouvernementales qui construisent activement la Société de l'Information. Ces univers se complètent, s'influencent et revendiquent une position de prédominance de l'un par rapport à l'autre dès qu'il est question d'organisation des ressources documentaires, qu'elles soient traditionnelles, numériques ou numérisées : les bibliothèques physiques peu instrumentées par

l'informatique, les bibliothèques totalement virtualisées et interopérables et enfin les bibliothèques hybrides qui tentent sur des principes séculaires d'organisation de documents, d'associer le matériel à l'immatériel, le local au distant et le visible à l'invisible.

Le rapprochement contraint de ces deux univers, objet d'un projet sociétal d'une ampleur inédite, soulève un grand nombre d'interrogations malgré la puissance opératoire des TIC. En effet si les imposantes réalisations de bibliothèques numériques (Gallica, Europeana, Persée, Google Book Search, HAL, revues.org, etc.) témoignent de l'évidence du caractère opérationnel des TIC, les questions relatives aux objectifs épistémiques de ces systèmes, à leur inscription dans un champ socioculturel donné et à leur réelle appropriation par des usagers au profil informationnel et cognitif incertain, restent largement en suspens.

Les trois contributions qui donnent corps à ce dossier – au-delà même des réponses qu'elles apportent et des pistes de réflexion qu'elles ouvrent – soulignent la richesse des problématiques aiguës que les bibliothèques numériques soulèvent aujourd'hui encore. Les réflexions que suggèrent les trois contributions, nullement exhaustives, nous informent que les multiples avatars numériques des bibliothèques n'ont pas atteint, loin s'en faut, l'âge de la maturité. Les bibliothèques numériques ont bien du chemin à parcourir et bien des dimensions à intégrer. Celles de demain seront certainement bien différentes de celles qui alimentent nos analyses du moment.

Dans ce contexte, l'article « Bibliothèques numériques : la nécessaire médiation » rédigé par Fabrice Papy et Corinne Leblond, met l'accent sur les bibliothèques universitaires et de recherches. Selon la thèse des auteurs, la diversité des publics concernés et leurs attentes scientifiques spécifiques, expliquent que les bibliothèques universitaires sont les lieux privilégiés d'initiatives, d'expérimentations et de projets conséquents en matière d'informatisation et de numérisation. Dans leurs propos, les auteurs tempèrent le triomphalisme technique lié à la prétendue utilisabilité immédiate des bibliothèques numériques en évoquant la formation des usagers et l'irréductibilité de l'expertise des bibliothécaires en matière de construction de la cohérence des collections.

L'article « Pour une conception centrée-utilisateurs des bibliothèques numériques » écrit par Jérôme Dinot introduit les problématiques d'usage et de non-usage. L'auteur s'intéresse particulièrement aux comportements réels des usagers des bibliothèques numériques, à leurs attentes et à leurs perceptions en défendant l'idée d'une indispensable conception centrée-utilisateur des bibliothèques numériques. Il met en évidence que

les usagers et leurs éventuelles difficultés à utiliser les bibliothèques numériques sont trop rarement abordées et insiste sur le fait que ce sont essentiellement les « verrous humains » qui expliquent en grande partie les non – usages, les difficultés et les abandons.

Enfin la dernière contribution « Les portails d’information du CNRS » de François Drouard, Sophie Petitjean et Joachim Schöpfel, s’appuie avec pragmatisme sur les portails d’information destinés préférentiellement aux chercheurs du CNRS. Contrastant avec les précédents articles, les trois auteurs nous invitent à découvrir que l’élaboration d’une offre numérique la plus riche possible pour un public avisé et exigeant ne peut être dissociée des missions institutionnelles des structures de la recherche publique. Celles-ci ont alors un impact déterminant sur l’objet numérique résultant, qui se trouve à la confluence de nombreuses démarches d’innovation. Poussés par les possibles techniques, les dispositifs d’accès aux ressources électroniques cherchent, idéalement, à répondre aux besoins, à amplifier les usages et à anticiper les demandes.

FABRICE PAPY